

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT 3 patacons par mois.

Almanach Français.

Vendredi 22 (1796) — Combat de Tening, par le général Jourdan, contre les Autrichiens.

MONTEVIDEO.

21 Aout 1845.

Par indisposition de M. le Rédacteur, la traduction du Message d'Oribe, dont partie a déjà paru dans deux de nos numéros, est aujourd'hui suspendu.

Messieurs les éditeurs du *Constitucional*,

Veuillez insérer dans votre journal la relation d'un horrible assassinat commis à la *Colonia* par la mazhorca, et de la coopération directe d'un de nos malheureux compatriotes, à ce crime qui nous fait apprécier tous les jours de plus en plus le bonheur de vivre ici, à l'abri d'hommes si méchants et si féroces.

On venait de fusiller un soldat déserteur (Oiental) sur la place, lorsqu'on en amena deux autres du camp, ceux-ci natif de Mercedes et frères. L'un d'eux était père de quatre enfants et l'autre de cinq. Ils furent remis à un nommé Tardaguila (malheureusement Oriental), remplissant les fonctions de secrétaire auprès du commandant militaire de ce point, l'assassin Jaime Montoro, auquel Tardaguila se hâta de les présenter. Ce factieux les interrogea sur le motif de leur désertion, qui n'avait d'autre cause que le désir d'aller voir leur famille qu'ils avaient abandonnés depuis plusieurs mois; et, sans plus de cérémonie, le commandant militaire ordonna à Tardaguila de les livrer au commandant Béranger (Argentin), qui en donna reçu en demandant à Montoro ce qu'il devait en faire. Montoro lui enjoignit de leur offrir un confesseur et de les faire se préparer à la mort. Le même ordre portait de réunir le lendemain les forces de la place, veillant à ce que les Argentins se présentassent en armes et les Orientaux sans armes.

A cet effet, il fit préparer une botte de foin, sur laquelle étaient deux couteaux fraîchement niguisés. Les troupes rangées en bataille, les deux victimes arrivèrent; conduites par Tardaguila: alors Béranger prenant les deux couteaux, se présenta devant les Orientaux, qui, comme il a été dit, étaient sans armes, et en appelant deux d'entre eux il remit à chacun un couteau et leur dit, un pistolet à chaque main: — Egorgez à l'instant ces deux sauvages, et, si vous hésitez à le faire, ces deux pistolets serviront pour vous tuer.

La peur obligea ces deux hommes, peut-être fort honorables habitants, à devenir les bourreaux de leurs compatriotes. Avant l'exécution des deux déserteurs, le nègre qui avait apporté le foin leur en fit manger, et puis on couvrit leurs cadavres ensanglantés et leurs têtes furent séparées du tronc. Après cela le commandant et le secrétaire, traînant les deux troncs à part et les soulevant par les pieds, s'écrièrent: « Que ceci serve d'exemple aux unitaires, et qu'ils sachent à jamais

que ces deux hommes ne furent toujours que des sauvages.

Ou fusilla en outre dix déserteurs.

(Garanti.)

UN TEMOIN OCULAIRE.

ALGERIE.

Les rapports suivants du maréchal Bogenud nous expliquent une situation qui était connue en partie par les correspondances, ils confirment le mouvement opéré par les populations de l'Algérie sur le bruit de l'arrivée prochaine d'Abd-el-Kader. Quant à Abd-el-Kader, le rapport se borne à cette phrase: *On ne tardera pas à avoir de ses nouvelles sur un point ou sur un autre du Tell.*

Ouanransenis, sur l'Oued-Sidi-Kraled, le 9 mai 1845, chez les Bettein.

Monsieur le maréchal.

Nous sommes entrés ce matin sur le territoire insurgé de l'Ouanransenis; on ne nous a pas tiré encore un seul coup de fusil. Le pays que nous parcourons est vide d'habitants. Il y a dit-on une grande réunion sur ma droite, chez les Beni-bou-Douars. Dès que je serai bien informé du lieu où se sont retirés les insurgés, je marcherai à eux. Ils seront attaqués, vers le Nord, par le général Reveu, et par moi du côté du Sud. En attendant, je voyagerai à petite journée pour mieux dominer le pays, jusqu'à ce que les tribus nient capitulé et m'aient remis leurs armes. C'est un résultat que l'on croyait impossible, et voilà que M. le colonel de Saint-Arnaud l'obtient sur la tribu des Beni Hidja, à l'est de Tenez. Cet exemple portera d'heureux fruits.

La dernière lettre que M. le colonel de Saint-Arnaud m'a écrite est du 8. Cet officier supérieur annonce le désarmement et me peint la situation des affaires sur la rive droite du Chelif. Elles sont en très bonne voie, et je ne doute plus que, d'ici à un mois, tout ne soit rentré dans la soumission, depuis le point où je suis jusqu'aux environs de Tiaret.

Le général Bourjolly rentra dans le Dahra, pour en terminer avec la petite chaîne montagnaise qui n'est pas encore soumise. Cette partie de notre territoire est sur la côte, où elle occupe une douzaine de lieues.

Recevez, monsieur le maréchal, etc.

Signé maréchalduc d'Isly.

Au bivouac, sous l'Ouanransenis, chez les Beni Hindel. Monsieur le maréchal,

Le 10, ma colonne est arrivée chez les Beni-Chaïb, près des sources de l'Oued-Fodda. Cette petite tribu avait été entraînée dans la révolte par ses voisins plus puissants qu'elle; elle n'avait pas quitté son territoire. Je me suis borné à lui imposer le désarmement; elle doit apporter à Teniet-el-Hod 150 fusils, ce qui est à peu près ce qu'elle possède. Toutefois, il n'est pas certain qu'elle exécutera cette convention sans nouvelle contrainte.

Une pluie torrentielle, qui a fait déborder les rivières, m'a retenu deux jours chez les Beni-Chaïb, et a causé dans leurs moissons un dommage considérable.

Le 13 je me suis remis en mouvement. Malgré que je ne visse pas d'ennemis, je continuais à m'avancer avec beaucoup de précautions dans l'affreux défilé qui

conduit chez les Beni-Hindel, au pied du versant sud du grand pic de l'Ouanransenis, en traversant dix fois l'Oued Fodda.

Je faisais occuper successivement, en avançant, les points dominants du défilé, afin de protéger la marche du convoi, qui s'avancait, par un, dans un sentier fort étroit. Par ce moyen le convoi arriva jusqu'au bivouac, qui était peu éloigné, sans avoir été attaqué; mais les derniers flaqueurs et la compagnie qui formait l'extrême arrière-garde furent vivement assaillis par environ 300 Kabyles. Le colonel Renault, du 6^e léger, commandant l'arrière-garde, fit un retour offensif, qui dégagna sa gauche, en tuant plusieurs hommes à l'ennemi. Nous eûmes dans cette circonstance deux hommes tués sur cinq blessés. Les Kabyles continuèrent à suivre jusqu'au camp. Je fis sortir alors trois compagnies de tirailleurs indigènes sous les ordres du commandant Verger, qui les rejetèrent au loin dans les ravins, et nous ne les revîmes plus. En même temps, j'aperçus en avant de moi une quarantaine de cavaliers que l'on me signala comme étant l'escorte du chef de l'insurrection de cette contrée, Omar ben Ismaël. Il était flanqué sur sa gauche par cent cinquante Kabyles, d'autres se montraient sur les crêtes opposées. Je fis attaquer les premiers par trois compagnies du 36^e; en même temps, ma cavalerie se faufila dans le ravin pour tâcher d'envelopper les cavaliers ennemis. Ceux-ci s'étant aperçus du mouvement, prirent la fuite. En les poursuivant nos chasseurs et nos spahis tombèrent sur la queue d'une émigration à laquelle ils tuèrent une douzaine d'hommes. Ils prirent en outre du butin, environ 300 têtes de bétail et une vingtaine de prisonniers et prisonnières, dont quelques femmes de chefs.

Les compagnies du 36^e régiment et les chasseurs d'Orléans avaient délogé les fantassins avec beaucoup de résolution; nous restâmes tranquilles le reste de la journée.

Ces derniers engagements nous avaient coûté six hommes tués et dix blessés, dont quelques-uns très grièvement. Nous ne pouvons connaître exactement les pertes de l'ennemi; mais, en fouillant le pays, on a trouvé plusieurs cadavres.

Le 14, au matin, je me mis en marche pour sortir de cette profonde vallée, et aller camper sur le revers ouest du grand pic. Je pris les mêmes mesures que la veille, parce que le défilé était tout aussi mauvais.

S. A. R. le duc de Montpensier mit à l'arrière-garde 30 canonniers armés de carabines à balles cylindro-coniques, qui eurent occasion de rendre des services. Comme de coutume, les Kabyles laissèrent défilé la colonne et le convoi sans se montrer.

Ils n'attaquèrent même pas les derniers échelons occupant les points culminants; mais, ayant aperçu sur la gauche la compagnie du capitaine Cagarriga, des chasseurs d'Orléans, qui paraissait moins soutenue que les autres échelons, ils se jetèrent sur elle au nombre d'environ 300, et ils étaient presque parvenus à l'envelopper, lorsque le colonel Renault et le commandant Servies, que j'avais laissés dans le voisinage avec le reste du bataillon d'Orléans, prirent l'offensive et la dégagèrent. L'ennemi, vivement poussé et ayant éprouvé des pertes considérables, ne reparut plus. Nous avons eu, dans cette rencontre, deux tués et six blessés.

Les compagnies qui ont été engagées dans ces deux

jours ont montré beaucoup de résolution ; celles du 36e y ont fait leurs premières armes de manière à mériter l'estime de leurs camarades. On cite, comme s'étaient particulièrement distingués dans ces combats d'arrière-garde : 36e de ligne, Jolivet, chef de bataillon ; David, capitaine ; Grégoire, lieutenant ; Lechesne, sous-lieutenant, Defond, sergent-major ; Tintin, sergent ; Labadie, caporal ; Dupouy, voltigeur (ces deux derniers blessés).

6e léger : Schwartz, lieutenant ; Fournier, id ; Arène, sergent ; Renaud, carabinier (blessé) ; Mage et Fournier, voltigeurs (blessés).

3e bataillon de chasseurs d'Orléans ; Brechtel, sous-lieutenant, Boisson, caporal-sapeur ; Milliat, chasseur (blessé).

Artillerie : De la Bouissinière, capitaine ; Damarest, maréchal-des-logis, et Beck, canonnier.

Le soir, la moitié de la tribu des Beni-Hindel et les Tahalba, très petite tribu de marabouts, sont venues demander l'aman. Je les ai imposées, la première à remettre 120 fusils la deuxième 20. Le général Reveu venait de camper à une lieue et demie de moi, après avoir traversé la tribu des Beni-bou-Krannous et les Sendjass de la montagne.

J'ai continué avec lui des mouvements jusqu'au 24 inclus, dans les montagnes de l'est du Grand-Pic ; mais si la pluie, qui me force de rester aujourd'hui à mon bivouac, continue, elle pourra modifier mes dispositions.

Toutes les montagnes de l'Ouarsenis ont été mises en insurrection par le même schérif qui avait soulevé le Dahra. Il se présentait comme une espèce de prophète envoyé par Dieu pour délivrer l'Algérie de la présence des chrétiens.

La crédulité populaire avait accueilli les fables que débitait cet imposteur, et l'imagination arabe y avait encore ajouté. Il avait, disait-on, une chèvre qui donnait du lait en abondance suffisante pour nourrir tous ceux qui combattaient pour la défense de la foi. Aussi les montagnards de l'Ouarsenis ne l'appellent-ils que le Bon-Maza (le père de la chèvre). Il est en outre invulnérable aux balles comme aux armes blanches, en un mot, c'est un prophète. Ces hallucinations coûteront bien cher à ces malheureux.

J'apprends qu'un autre imposteur a paru dans la montagne et un second dans le Dahra. Le premier se dit être le même que celui qui a tué un coupable dans le marché de Djadele, et qui a été tué lui-même par des arabes fidèles. « On vous a dit qu'on m'avait tué, dit-il à tout le monde, eh bien ! me voilà ; leurs armes sont impuissantes contre moi. Il est aisé de concevoir que ceux qui croient à de pareilles fables sont facilement entraînés à la révolte.

Le caporal de sapeurs Boisson, du 3e bataillon de chasseurs d'Orléans, a lutté corps à corps avec un Kabyle qu'il a tué pour enlever le cadavre du chasseur Trilliat.

Cet homme a déjà été cité trois fois ; il est admiré de tout le bataillon. Je demande pour lui la décoration, immédiatement et en dehors des propositions que j'aurai à faire à la fin de la campagne d'été.

J'ai omis de vous parler dans cette lettre des opérations de M. le colonel St.-Arnaud, qui m'écrit d'Orléansville, à la date du 14 mai.

Après avoir heureusement complété le désarmement des Beni-Hedja, qui lui avaient déjà fait remise de 600 fusils, et qui lui en remettaient encore quelques-uns, cet officier supérieur était rentré à Orléansville pour y chercher un refuge contre une pluie battante et continue, mais avec un seul bataillon, pour épargner les vivres à Orléansville, en ce moment si précieux pour le ravitaillement de nos colonnes. Il avait dirigé le reste de la sienna sur Tenez.

Après avoir assuré le service des convois, et donné à tous les travaux d'Orléansville une bonne direction, M. de Saint-Arnaud se proposait de marcher de nouveau, le 18, contre les Beni-Madour et les Benni-

Mennah. Il en avait terminé avec les tribus insurgées de Tenez depuis le Chef jusqu'à la mer.

Je reçois à l'instant une dépêche de M. le général de Lamoricière, datée de Tiarret, dont voici la substance.

Le colonel Gôry est rentré de son expédition dans le désert ; il a dépassé Stitten de 20 lieues, et est allé jusqu'à Brizina, qui est sur la limite nord du grand désert. Il a eu deux petits combats brillants. Les populations des Ksour se sont soumises, ainsi que quelques tribus nomades ; mais comme les vivres lui manquaient, il n'a pu achever complètement la soumission du pays. Néanmoins, il est à présumer que cette opération ne sera pas sans de bons fruits, et que notre influence se sera étendue. A l'Ouest, les Ouled-Sidi-Gharg et une partie des Hamyanes se sont montrés hostiles ; l'expédition projetée du général Cavaignac en aurait eu probablement raison, si les événements du Tell ne nous avaient forcés à la remettre.

Le caïd d'Ouchda écrit au commandant de Tlemcen qu'Abel-Kader est sorti du Maroc, se dirigeant vers le désert. On ignore s'il est sorti avec sa deira, ou seulement avec ses forces actives. On ne tardera pas à avoir de ses nouvelles sur un point ou sur un autre du Tell. Ces révoltes multipliées sont faites sans doute dans l'espoir de son arrivée.

Agrérez, etc.

Signé : maréchal duc d'Isly.
(La France.)

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

Considérant que le surcroît de charge dont font un abus les charrettes employées au transport des marchandises, est préjudiciable non seulement à la comptabilité et à l'exactitude des objets transportés, mais aux animaux qui font ce service ; considérant en outre que la tolérance de semblables abus amènent les discussions entre les conducteurs et chargeurs, discussions qui obstruent la marche des affaires et produisent des scandales et des rixes, qu'il est nécessaire de prévenir, le chef de police ordonne de publier encore un ancien édit de police, qui prescrit :

1° Le chargement ordinaire des charrettes employées au trafic, est réglé comme suit : 12 sacs de sel par voyage, 25 quintaux de viande salée, 25 cuirs sales, 50 cuirs secs, 2 ballots de laine ou crin, 1 de cuir d'animal sauvage, 8 lques de farine, 6 idem de sucre, 20 rouleaux tabac, 800 buches du pays, 60 arrobes de mâte, et toute autre espèce de marchandise, réglant également sur ce qui précède le déchargement des futailles de toutes grandeurs.

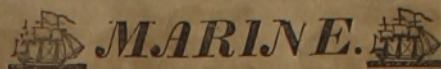
2° Le charretier, qui transportera le double de charges dans l'article premier, soit de son propre mouvement ou par l'instigation du chargeur, paiera, outre le double du nois qu'il devrait recouvrer, une amende de 4 piastres que le chargeur paiera également.

3° Les charretiers qui profèreraient en public des paroles obscènes, ou qui frapperaient avec cruauté sur la tête des bêtes, sont passibles des peines correctionnelles suivant la gravité du cas.

On fait publier ces articles afin que les infractions ne puissent en alléguer ignorance, et son exécution en est recommandée au zèle des commissaires et autres agents de police.

Montevideo, 17 le août 1845.

Jean F. RODRIGUEZ.



et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 20.

Colonia, payebot Adora, sans pavillon, avec bois à brûler pour l'escadre française.

Bueno-Ayres, goëlette sardo Louisa, avec 46 passagers.

Un brick espagnol mouillé au Sud.

DEPART DU 25.

pour

Rio-Grande, brick portugais Buen Pastor.

AVIS DIVERS.

AVIS.

Il a été volé rue du Cerro, n° 68, une veste d'uniforme de drap marron à peine finie et sans boutons. On prie la personne chez qui on la présenterait à vendre, de vouloir bien la retenir ; et si elle avait payé on lui abonnera son déboursé, en donnant avis au bureau du PATRIOTE.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

A VENDRE.

MM. les chirurgiens, medecins et pharmaciens trouveront chez M. Domergue Coste, rue de Zavalá, maison Lavalleya, un bel assortiment d'instruments de chirurgie ; qu'on cèdera à des prix très modérés.

AVIS.

La belle collection de portraits du colonel de la légion française, récemment venue de France, se vend au bénéfice de l'hôpital français :

A la chapellerie de M. Vaillant, rue des Trente-Trois n° 88.

Et chez M. Monetou, peintre, rue Ituzango, lequel se charge de l'encadrement à des prix très modérés.

AVIS.

On fait savoir au public que l'on a reçu une partie de vin naturel de Bordeaux provenant d'une propriété particulière. On en vend en gros et en détail, rue du 25 Mai n° 306.

Au même magasin on trouvera en vente de l'anisette de première qualité, cognac vieux, cedre en eau, dit liqueur de nouvelle invention, et punch froid salutaire pour la digestion.

A LOUER.

Une esquine à l'angle des rues de Colon et de Buenos-Ayres. S'adresser rue de Colon n° 180 où il y a plusieurs pièces à louer pour hommes seuls.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.